

Impact Social par le Sport – Note de synthèse Plénière technique

Fondations - Financer le socio-sport, pourquoi et comment ?

> À propos de l'atelier :

Date / horaire :

Jeudi 19 mars, 17h30 à 18h30.

Lieu :

Maison du Handball, Créteil

Animateur(s) :

Géraldine PONS, Directrice des sports, Eurosport

Intervenant(s) :

- Auriane BURIDARD, Chargée de programme Sport et développement, Guilde européenne du Raid
- Axel CARREE, VP Strategic Partnerships & General Delegate Lacoste Foundation
- Aurélie ROBIN, Responsable de mécénat, Fondation Société Générale

Objectif principal :

Partager les enjeux du financement du socio-sport, dans une approche durable.

> Points clés abordés :

- **Les enjeux du financement du socio-sport**
 - Les échanges ont porté sur la place du socio-sport dans les politiques de mécénat et sur les modalités de financement des projets à impact social par le sport.
 - Pour la Fondation Lacoste, l'évolution du sport dépasse aujourd'hui la seule pratique sportive : il s'agit également de pérenniser les enjeux sociétaux issus notamment de l'héritage des Jeux Olympiques. Le sport est présenté comme un véritable outil d'insertion sociale, éducative et professionnelle.
 - La question centrale soulevée était celle de la pertinence du socio-sport comme champ d'intervention prioritaire pour les fondations. Les intervenants ont souligné qu'il existe encore relativement peu de fondations positionnées spécifiquement sur ce secteur, malgré des besoins importants.
- **L'évolution des stratégies de mécénat :**
 - Initialement, la fondation Société Générale finançait des projets via des appels à projets (AAP) généralistes. Avec le temps, la fondation a constaté qu'un nombre important de projets

soutenus utilisaient le sport comme levier d'insertion et de formation. Cela a conduit à une structuration progressive de leur stratégie autour de l'insertion par le sport. La fondation intervient aujourd'hui en France et à l'international. En tant que fondation d'entreprise, les axes de financement restent fortement liés aux orientations fixées par les instances de gouvernance et nécessitent l'adhésion du comité exécutif.

- Les modalités de financement évoluent également : certains supports auparavant difficilement finançables, comme les films ou les productions audiovisuelles, sont désormais considérés comme pertinents pour sensibiliser et convaincre des publics éloignés. La force de l'image est reconnue comme un levier de mobilisation. La référence au « Sport des solutions » développé par David Blough a été évoquée comme illustration de cette dynamique (par la Fondation Lacoste).
- La Guilde Européenne du Raid accompagne depuis plus de 40 ans des micro-projets de solidarité sur des territoires ciblés : quartiers, villages ou régions. Les projets soutenus concernent un nombre limité de bénéficiaires, s'inscrivent généralement dans des temporalités courtes (environ trois ans), visent néanmoins une pérennisation des actions, reposent sur une forte proximité avec les structures soutenues (équipes, équipements, accompagnement). Depuis 2019, la Guilde développe spécifiquement des actions autour du sport et du développement. Au-delà du financement, elle propose : de l'accompagnement méthodologique ; de la formation ; de la capitalisation d'expériences ; de la mise en réseau et des rencontres entre acteurs. La Guilde dispose également d'une plateforme de dépôt de projets, le « Portail Solidaire », permettant aux associations et fondations : d'identifier des projets correspondant à leurs priorités ; de soutenir des initiatives peu visibles ; de faciliter la mise en relation entre financeurs et porteurs de projets.

Un exemple a été présenté autour d'un programme mené avec la Fondation Decathlon. La Guilde a accompagné la fondation dans la montée en compétences sur le socio-sport avant de contribuer à la structuration d'un appel à projets dédié.

- **Structuration et pérennité des projets :**

Les intervenants ont insisté sur plusieurs constats partagés :

→ **La nécessité du co-financement :**

- Aucune fondation ne finance généralement 100 % d'un projet. Le co-financement avec des acteurs publics ou privés apparaît indispensable pour assurer la viabilité des actions.
- Importance du financement pluriannuel
- Le financement sur plusieurs années est fortement encouragé car il permet aux associations de se projeter, de stabiliser les équipes, de sécuriser les postes, de développer des actions durables.
- À l'inverse, les financements annuels fragilisent fortement les structures.



→ L'accompagnement extra-financier :

- Les fondations développent également des formes d'accompagnement complémentaires : mécénat de compétences, mentorat, formation, appui méthodologique.
- La Fondation Société Générale a notamment présenté une plateforme permettant aux collaborateurs de répondre aux besoins des associations via du mécénat de compétences (éducation financière, intelligence artificielle, etc.). La Fondation Lacoste développe quant à elle un programme de mentoring basé sur le volontariat.

> Perspectives :

Plusieurs pistes de développement ont été proposées telles que :

- Renforcer l'accompagnement méthodologique des jeunes associations ;
- Développer des regroupements de fondations à l'échelle territoriale ;
- Mieux structurer les réseaux locaux ;
- Favoriser les appels à projets régionaux pour identifier des acteurs de proximité.

La Fondation Société Générale a notamment présenté son organisation territoriale avec un pilotage national complété par des déclinaisons régionales. Chaque année, deux régions portent un appel à projets local destiné à soutenir des initiatives ancrées sur leur territoire.